

# Compte-rendu du CONSEIL MUNICIPAL

Du 17 décembre 2015 à 19h00

Absents excusés: M Philippe BERGER et Mme Denise VINCENT

Secrétaire de séance: Mme Kavita MORILLON

## Ouverture du Conseil Municipal à 19h00

-Approbation à l'unanimité du Compte rendu du dernier conseil.

## Ordre du Jour

### **Décision modificative au budget 2015**

Le Maire expose que les crédits prévus au budget au chapitre 012, charges de personnel ne permettent pas le versement du capital décès aux héritiers de Monsieur BODIN André, il indique que par ailleurs un versement en provenance de la CNP d'un montant de 210 € a été porté au compte de la commune alors qu'il concernait la CCMC.

Il propose d'ouvrir un crédit de

- 10 000 € au chapitre 012 « charges de personnel », pour le versement du capital décès
- 210 € au chapitre 67 « charges exceptionnelles », pour le remboursement des 210 euros perçus par erreur à la Communauté de Communes de la Moivre à la Coole.

Par prélèvement de la somme de 10210 € sur le fonds de roulement excédentaire de la commune.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, donne son accord.

### **PLU**

Nouvelle délibération pour motiver la procédure de révision.

### **PLUI**

Le Maire expose au Conseil qu'en application de la loi ALUR, la Communauté de Commune a décidé de prendre la compétence Plan Local d'Urbanisme.

Le Maire expose les avantages et les inconvénients d'un PLUI. Il propose en attendant la suite donné aux propositions de fusion des intercommunalités et du devenir de la CCMC de refuser le transfert de cette compétence.

### **Questions diverses**

-signature de la convention pour l'enfouissement des réseaux avec Orange

-manque d'éclairage en bas de la rue de Beaumont à l'entrée de la commune coté Vesigneul-sur-Marne.

-Rendez-vous samedi 19 décembre pour le Noël des enfants à 16h.

La secrétaire de séance  
K. Morillon

Le Maire  
R. Schuller